

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 22

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

17/04/2025

Date d'affichage

17/04/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme RANTIERE Charlène donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) absent(s) :

M. HERITEAU Antoine

Etai(ent) excusé(s) :

Mme RANTIERE Charlène

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. STEENO Nicolas

Numéro interne de l'acte : D12_04_2025

Objet : Echange de terrains

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de procéder à la régularisation de la route communale située dans le village Les Roches sur la commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur.

Il indique que cette régularisation nécessite :

- Un échange de la parcelle B 1725 (42 m²) appartenant à la commune contre la parcelle B 1723 (95 m²) appartenant à Monsieur et Madame Joseph Gabard
- Un échange des parcelles B 1715 (395 m²), B 1716 (430 m²) et B 1717 (56 m²) appartenant à la commune contre les parcelles B 1719 (252 m²) et B 1721 (255 m²) appartenant à Monsieur Jean-Michel Liaigre.

Au préalable, le déclassement de la partie de voirie communale a été approuvé par le Conseil Municipal.

Le service des domaines, consulté à cet effet, a évalué le prix de vente des parcelles appartenant à la commune (923 m²) à 230 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- de procéder à l'échange sans soulte de la parcelle B 1725 (42 m²) appartenant à la commune contre la parcelle B 1723 (95 m²) appartenant à Monsieur et Madame Joseph Gabard

- de procéder à l'échange sans soulte des parcelles B 1715 (395 m²), B 1716 (430 m²) et B 1717 (56 m²) appartenant à la commune contre les parcelles B 1719 (252 m²) et B 1721 (255 m²) appartenant à Monsieur Jean-Michel Liaigre.
- De l'autoriser à signer les actes notariés correspondants passés chez Maître Tomljanovic, dont les frais d'acte seront pris en charge par la collectivité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Nicolas STEENO



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

